



MON OEIL!....

Édition du 3 avril 2018

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/>

LA CROISSANCE À RALENTIR

La mémoire, dit-on, est une faculté qui oublie. Parfois, je voudrais bien que la mienne ait cette faculté : me semble que je dormirais mieux.

J'écoutais dimanche soir le ministre des Finances du Québec Carlos Leitaó, de passage à l'émission *Tout le monde en parle* (TLMEP).

« Nous avons remis la maison en ordre... Il ne faut pas s'endetter pour payer la santé et l'éducation... Nous n'avons pas coupé, nous avons ralenti la croissance des dépenses... »

Pour expliquer ce ralentissement de la croissance des dépenses, il a servi l'exemple de quelqu'un qui, au départ, aurait un budget de 100 \$. « Je vous l'augmente de 8 \$. Mais vous pensiez avoir besoin de 10 \$, donc, vous dites que je vous ai coupé 2 \$. Mais dans les faits, je vous ai augmenté de 8 \$! » Avez-vous vu l'arnaque ?... Vous n'aviez pas *réellement* besoin de 10 \$, vous *pensiez* seulement en avoir besoin! Comprenez-vous mieux maintenant comment des personnes handicapées qui avaient 48 heures de services à domicile par semaine se sont retrouvées du jour au lendemain avec 22 heures, sans aucune amélioration de leur état de santé ? Elles *pensaient* seulement avoir besoin de 48 heures, mais dans les faits, elles avaient été augmentées de 0 à 22 heures!

Si les finances publiques allaient si mal en 2014, plutôt que de couper dans les dépenses de Santé et d'éducation qui s'adressent à une population dont 70 % a un revenu annuel inférieur à 50 000 \$, M. Leitaó et son gouvernement auraient pu augmenter les revenus de l'État en taxant par exemple les profits des banques. **En 2014**, les six grandes banques canadiennes avaient engrangé 33,3 milliards \$ de profits. Et l'an dernier, si on se fie à leurs **résultats après neuf mois**, on peut penser qu'ils ont excédé les 40 milliards \$.

S'il y avait une croissance à ralentir, c'était plutôt là!

Mais il m'est revenu en mémoire que **le 2 décembre 2014**, dans sa mise à jour économique, M. Leitaó avait affirmé que la chose la plus précieuse qu'a une banque, c'est son capital financier et c'est la dernière chose à faire que de le taxer!

À quoi pouvait-on s'attendre de celui qui fut 20 ans au service de la Banque Royale et de la Banque Laurentienne ? De mauvaises langues pourraient dire qu'il n'a jamais cessé de travailler pour elles.

Je me suis quand même demandé si M. Leitaó, père de famille, aurait dit à son enfant : tu *penses* avoir besoin de souliers de pointure 10, mais tu vas avoir des 8 : il faut ralentir la croissance... des dépenses.

Parlant souliers, la veille de la présentation de son budget, M. Leitaó s'est commandé de nouvelles chaussures en ligne, qui lui **ont été livrées** par le grand patron de la compagnie, M. Aldo Bensadoun.

Ma mémoire, encore elle, m'a fait espérer en vain, dimanche, que l'équipe de TLMEP confronte M. Leitaio à un extrait de l'entrevue qu'Aldo Bensadoun leur avait donnée en 2012.

ALDO, c'est 1 600 magasins dans 80 pays, 15 à 20 000 employé.e.s, chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard \$, fortune de 635 millions \$. À une question sur le fait que le gouvernement du Québec de l'époque voulait taxer les plus riches, Aldo Bensadoun s'était déclaré entièrement d'accord. « *Je crois vraiment qu'il doit y avoir une redistribution, et je crois vraiment que chacun d'entre nous, quelle que soit la richesse de cette personne, elle doit aider les gens qui n'ont pas été privilégiés.* »

Je me demande ce qu'il aurait dit de cela, M. Leitaio, lui qui trouve l'austérité, qu'il appelle rigueur, plus juste que l'augmentation d'impôts. La Protectrice du citoyen avait dit en 2016 en présentant son rapport que c'était les personnes le plus vulnérables qui avaient le plus souffert de l'austérité. Pas étonnant que dans les synonymes de rigueur, on trouve entre autres le mot « cruauté ».

Aldo avait aussi dit : « *Le rôle du gouvernement, c'est de s'assurer que les règles sont justes et de ne pas tuer l'espoir, et de ne pas abolir la créativité et le désir de réussir. Le jour où les règles vont arriver à un point où il n'y aura plus d'espoir pour personne pour réussir, ou qu'il n'y aura aucun espoir de s'améliorer, ce sera une société morte, à mon avis.* »

Difficile de mieux dépeindre le résultat de l'action de tout ce gouvernement depuis son élection. Quand je regarde le personnel en Santé et en éducation, le seul espoir que je vois dans les yeux de plusieurs, c'est le 1^{er} juillet 2019, date où bon nombre prendront une retraite anticipée avant d'y laisser leur santé physique et mentale. Cette date butoir a été établie lors des dernières négociations du secteur public et changera les modalités requises pour prendre une retraite, rallongeant la période de temps accumulé nécessaire et/ou augmentant les pénalités pour retraite précoce.

D'ailleurs, c'est à ça que j'ai pensé, la semaine dernière, quand le ministre Barrette est venu annoncer avec Nancy Bédard, la présidente de la FIQ, que les projets pilotes pour évaluer les ratios infirmières patients allaient être lancés sous peu.

Déjà, un lecteur m'avait écrit : « Pourquoi **16 projets pilotes, un par région** ? Ils doivent vouloir utiliser le plus petit dénominateur commun pour ensuite harmoniser les 16 à la baisse, comme ils l'ont fait avec les services après les fusions ! »

Mais dans tout ce qui a été rapporté par les médias, un détail m'a frappé : les projets devraient se terminer **à la fin de l'année 2019**.

Pour la majorité du personnel en place, ça signifie encore presque deux ans à subir les conditions actuelles, sans pouvoir vraiment se plaindre : faut attendre la fin des projets pilotes !

Mais pire encore : la fin de l'année 2019, c'est six mois après la date butoir des changements aux régimes de retraite, une date qui verra assurément beaucoup de départs, dont bon nombre dans le personnel infirmier.

À supposer que les projets pilotes démontrent la nécessité d'engager un millier d'infirmières supplémentaires, si un autre millier a pris sa retraite six mois plus tôt, ce n'est plus mille, mais deux mille infirmières qu'il faudra engager pour atteindre les ratios.

Le ministre Barrette avait peut-être raison d'être tout sourire en conférence de presse quand il a ajouté : « Je ne peux pas mettre en place un ratio s'il n'y a pas de personnel pour prendre les postes ».

Aurait-on encore une fois assisté à une partie de **pêche au saumon** ?...

Jacques Benoit.